

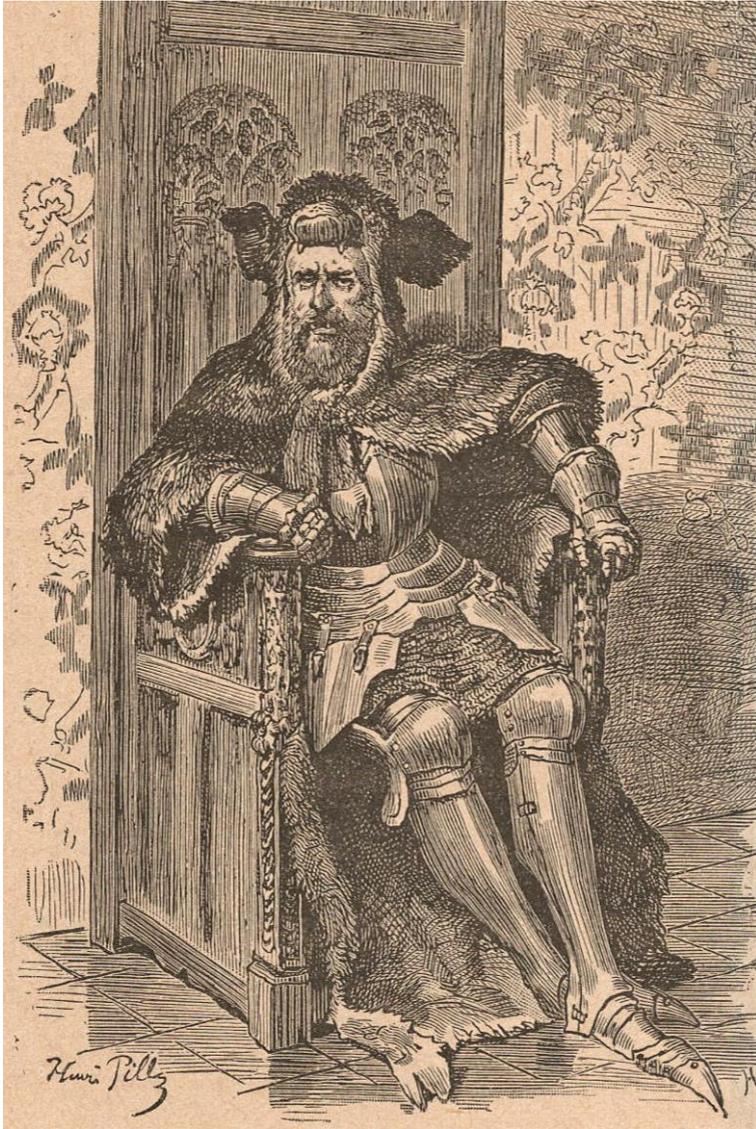
## LA LÉGENDE DES MARANGEOIS

Marange devient au 15<sup>e</sup> siècle la marche méridionale extrême de la Bourgogne du nord, qui s'étend des Pays-Bas au duché de Luxembourg. De dimension modeste, un peu à l'écart de l'axe Metz-Luxembourg, le village ne joue pas un rôle stratégique de première importance. Mais bien adossé à une hauteur et doté de quelques fortifications, il est souvent employé comme poste d'attaque ou de repli.

Pendant les guerres, il accueille des bandes armées, connues dans le pays sous le nom de « Bourguignons » et « Marangeois », qui façonnent ce que Charles Rahlenbeck, érudit belge du 19<sup>e</sup> siècle, appela en son temps « La Légende des Marengo ». La réputation de ces corsaires des terres occupées à rançonner les marchands et à piller les villages proches parvient jusqu'aux oreilles du roi de France Henri II.

Mais une telle notoriété se paie, et Marange est maintes fois l'objet d'attaques et de représailles. Le baptême du feu a lieu dans le conflit qui oppose le duc de Bourgogne Charles le Téméraire (fils de Philippe le Bon) au duc de Lorraine : ce dernier brûle le village en 1475 après y avoir séjourné. Le village connaît d'autres destructions en 1514, 1521 et 1542.

À ces occasions, Silvange partage les traversées, le logement et les pillages des gens de guerre.



*Guillaume de La Marck, dit le Sanglier des Ardennes, a contribué à la réputation de violence des La Marck, et en particulier de son neveu Robert II, deux fois occupé à bouter le feu dans Marange, en 1514 et 1521*

*(gravure tirée de Louis XI et Charles le Téméraire, Eugène Asse, Firmin-Didot, Paris, 1890).*

Et a iceux mesmes, les ennemis de la garnison de Thiouille & les Marageois, plus brigāds que gēs de guerre, donnoyent empeschement, pillans les charroys & cheuaults en chemin, & retenans les laboureurs prisonniers. Surquoy, autant ceulx qui auoyent bōne volonté d'obeir,

*La réputation des Marangeois au 16<sup>e</sup> siècle*

*(Le siège de Metz, en l'an M. D. LII., à Paris, Chez Charles Estienne, Imprimeur du Roy, M. D. LIII. ; réimpression dans Journal du Siège de Metz en 1552, F.-M. Chabert, Metz, 1856).*